

Janvier 2022



Les nouvelles de Pamfou



**Nouveau service de collecte
des ordures ménagères et
des encombrants. (voir page 15)**



Sommaire

2 Sommaire, état civil

3 Edito

4 Périodique

5 Le mot de l'école - Panneau Pocket

6 Petite enfance - Assistantes maternelles

7 Urbanisme - Taxe d'aménagement

8 Elections

9 Associations : Comité des Fêtes

10 Associations : La Récré et Fight Klub

11 Associations : Club du 3^{ème} âge - Les Amis de la Chapelle

12 Associations : PAMFOU DANSE

Stage multisport

13 Associations : ABEP - Dates à retenir

14 Environnement : Commission espaces verts

15 Environnement : Collecte des déchets

16 Environnement : SÛRE - Eclairage public Balayeuse

17 France Services

18 Sortir près de chez vous - Bienvenue au village

19-20 Un peu d'histoire

21 Numéros utiles

22 Nature et Vénérerie en Fête

ETAT CIVIL

Notre village a le bonheur d'accueillir



Lylou MUHVIC, née le 24 Septembre 2021

Lory ANNASSAMY, né le 2 Octobre 2021

Anna DESPLATS, née le 13 Novembre 2021

Sanya ABACHIL, née le 10 Décembre 2021

Mariages



Monsieur FRBEZAR Laurent & Madame ROBERT Emilie le 26 Décembre



La commune a eu la douleur de perdre

Véronique HOUSTIOU le 09 Mai 2021

Josepha STELMACH le 30 Septembre 2021

Jacques PONTONNE le 08 Novembre 2021

Daniel ROCAMORA le 13 Novembre 2021

N° 81

MAIRIE PAMFOU

11, rue de la Mairie

77830 PAMFOU

Téléphone : 01.64.31.81.90

Courriel : contact@pamfou-mairie77.fr

Rédaction : Pierre-François PRIOUX,
Carole VITALIS, Conseillers et Associations

Mise en page : Dominique MEUNIER

Impression : Mairie de PAMFOU

Tirage à 400 exemplaires

Edito du Maire



L'année 2022 débute comme la précédente par une nouvelle poussée du COVID. Je me dois de vous inciter à pratiquer au mieux les gestes barrières et à éviter les rassemblements. N'hésitez pas à signaler en mairie les difficultés que vous rencontrez au quotidien pour vous ou vos voisins. Plus que jamais, la solidarité et l'entraide doivent être l'ADN de notre village.

Vous pouvez avoir recours à notre commerce de proximité « Rapid Market » qui peut vous livrer les denrées que vous souhaitez (tél. : 01.64.32.42.70).

En 2021, nous avons, comme cette année, dû annuler les vœux à la population et le repas des anciens. Nous avons heureusement pu maintenir les colis de Noël. En juin, le village a donné un nom à son école. Celle-ci porte maintenant le nom de Jean-Pierre HUCHET. Une reconnaissance bien méritée à un homme d'éducation qui a tant fait pour notre village. De nombreuses personnalités sont venues autour de la Directrice pour cette occasion. De même notre maison médicale s'appelle désormais Edith RICHAUD du nom d'une habitante de Pamfou qui a fait un legs à la commune et dont vous trouverez l'histoire à la fin de ce journal.

Les travaux programmés ont été réalisés : enfouissement des réseaux de la D.605 et de la rue des Ecrennes. De même, l'agrandissement de la salle des sports a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire et d'un appel d'offres.

En janvier, nous choisirons avec l'architecte les entreprises et si tout va bien, nous pourrions bénéficier de ce nouvel espace avant la fin de l'année. Dès la réalisation de celle-ci, nous réaménagerons l'ancienne salle en lui octroyant un sol souple pour la gymnastique des scolaires et les associations.

Les économies d'énergie sont une des priorités de nos actions. Pour cela, nous avons

changé notre vieille chaudière de la mairie ce qui devrait baisser notre consommation de 20 à 25 %. De même, le nouveau complexe sportif sera très bien isolé et nous mutualiserons une chaudière basse consommation pour les deux salles. Avec le même engagement, nous poursuivrons notre passage des luminaires en ampoules led permettant là aussi des économies d'énergie et financières non négligeables.

Pour 2022, nous poursuivrons donc notre démarche pour la réduction des consommations d'énergie. Je vous rappelle que la Communauté de Communes, en adoptant le programme SÛRE, met à votre disposition un conseiller qui vous attend en mairie tous les jeudis matin. Celui-ci pourra vous guider pour vos travaux et vos financements pour la rénovation énergétique de votre logement.

En 2021, nous avons dû nous battre pour éviter la fermeture d'une classe. La baisse des effectifs due au départ en 6^{ème} de nombreux CM2 a compromis notre équilibre précaire. Cette année encore, beaucoup de CM2 quitteront l'école en juin. Dès maintenant, j'insiste pour que les inscriptions des élèves de 3 ans et ceux des nouveaux arrivants nous parviennent le plus rapidement possible.

Afin de satisfaire une demande sans cesse croissante pour les gardes d'enfants notamment due au manque d'assistantes maternelles, nous avons lancé une étude de faisabilité pour la création d'une crèche à Pamfou. Habitants, architecte, administration, Communauté de Communes, tout le monde a été très réactif. Aujourd'hui, nous avons pu en quelques semaines avoir pratiquement toutes les autorisations. Il nous reste le financement. La CAF nous a apporté son soutien et j'attends aujourd'hui la réponse de l'Etat.

Edito du Maire

Le projet porte sur 1 million d'euros que nous ne pouvons pas financer seuls. La réponse devrait arriver à la fin de l'hiver.... Notre dossier très bien argumenté est à l'étude ... pour le financement.

2022 sera une année d'élections importantes. Les élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril, les élections législatives les 12 et 19 juin. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 Mars 2022. Il suffit de quelques minutes en mairie où Carole VITALIS ou Aline

CREUZARD vous recevront avec leur gentillesse habituelle.

Je vous présente en mon nom et en celui du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2022 : santé, joie, bonheur et la réalisation de vos projets pour vous et vos familles et l'espoir de retrouver une vie sociale normale. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre nos engagements au service du village en respectant notre rigueur budgétaire.

*Le Maire
Pierre-François PRIOUX*

Périscolaire

En ce début d'année 2022, nous adressons à M^{me} Oriane LECLERC notre Directrice de l'école, aux enseignants, aux personnels d'encadrement, aux parents et bien sûr aux enfants, nos vœux de santé, de réussite scolaire, familiale et professionnelle.

L'école reste pour nous une priorité afin que nos enfants puissent bénéficier de la meilleure structure possible. Merci à ceux qui œuvrent au sein de l'école et en périphérie pour le bien-être des enfants.

Les conditions sanitaires actuelles sont chaque jour bien contraignantes et mettent également à mal nos projets. Après de nombreuses consultations, nous avons dû, la mort dans l'âme, annuler le séjour à la montagne prévu fin janvier. L'équipe enseignante et moi-même étudions les possibilités pour déplacer ou créer un autre évènement à une autre date mais cela semble actuellement bien difficile.

Je profite du journal pour renouveler tous mes remerciements à M^{me} VITALIS qui, à mes côtés, s'occupe du périscolaire au quotidien. N'oubliez pas de bien remplir les documents demandés.

Les conditions exceptionnelles de travail actuelles, notamment le télétravail, donnent parfois la possibilité de déjeuner le midi en famille. Dans ce cas, si vous devez annuler une réservation, faites-le au minimum 2 jours ouvrables avant l'échéance. Ce délai est indispensable pour que notre fournisseur ne facture pas la prestation. Toutefois si un enseignant

est absent et que vous êtes prévenu au dernier moment, sachez que votre enfant, si le repas est commandé, peut venir déjeuner à la cantine sur le temps du midi.

Pour rappel, je vous confirme que la commune prend à sa charge la moitié des frais réels de chaque repas scolaire.

Pour les familles ayant un enfant qui doit rentrer en maternelle ou en élémentaire en septembre 2022, pensez dès maintenant à venir vous inscrire à la mairie puis auprès de M^{me} Oriane LECLERC, la Directrice de l'école. Dans le contexte actuel du départ au collège de nombreux élèves, il est très important d'inscrire tous les enfants du village dans notre école sous peine de perdre une classe à la rentrée prochaine.

Pour le bon fonctionnement de notre école, merci aux enfants et aux parents de bien respecter les gestes barrières et le protocole sanitaire notamment lors de l'entrée et de la sortie des classes. Le port du masque est de nouveau obligatoire en Seine-et-Marne.

Tous mes vœux pour l'ensemble des acteurs de l'école, de la cantine et de la garderie. Que 2022 apporte à chacun d'entre vous, bonheur, santé et de nombreuses satisfactions.

*Le Maire.
Pierre-François PRIOUX.*



Le mois

Malgré cette
mois de novembre
permet de décou
sont toujours très a

Avant les va
Mairie. Celui-ci a
classes et en maint

Avant les vacances de Noël, les enfants ont pu profiter du goûter de Noël offert par la Mairie. Celui-ci a été réalisé dans le respect du protocole sanitaire (en extérieur, sans brasser les classes et en maintenant une grande distance entre les enfants).



Les élèves de CM2 ont bénéficié de deux interventions de la Maison de Protection des Familles afin de passer le permis internet. L'objectif est de leur faire prendre conscience des dangers qui peuvent exister sur internet ainsi que sur les réseaux sociaux.

Comme les années précédentes, l'école s'est inscrite au concours de piles. Celui-ci aura lieu du 17 janvier au 15 avril. N'hésitez pas à confier vos piles usagées aux enfants afin qu'ils nous les apportent. L'école qui aura récupéré le poids le plus important sera récompensée.

L'école poursuit sa collecte de cartouches d'encre et de bouchons.

Ces collectes s'effectuent au profit d'associations.

L'équipe enseignante et les enfants vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année .

La Directrice,
Madame Orianne LECLERC



Digital

NOUVELLE APPLICATION GRATUITE A PAMFOU



L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour TOUS

UN DISPOSITIF FACILE À UTILISER

Pour s'informer des actualités de la commune.

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone



Petite enfance

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant avant son entrée à l'école maternelle, contactez le **guichet unique** de la Communauté de Communes.

Le **Relais Petite Enfance (ex-RAM)** est un service itinérant de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC). Il dispose de deux bureaux, l'un situé à Coubert et l'autre au Châtelet-en-Brie.



Pour les familles, Un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants,

- Des informations sur les démarches administratives à accomplir et la réglementation du travail,
- Un soutien à la fonction parents employeurs,
- Des rencontres avec les professionnels lors de temps festifs ou de réflexion.



Pour les enfants, le RPE permet – sous la responsabilité de l'assistant(e), maternel(le) de participer à des **activités d'éveil**, de développer la **socialisation** dans un espace de jeu adapté et sécurisé.

Pour toutes les personnes souhaitant accueillir des enfants à domicile, le RPE est là pour **informer sur la profession** d'assistant(e)s maternel(le)s et **sur les démarches** liées à l'agrément.

Relais Petite Enfance Itinérant

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

6 route de Fontaine-le-Port - 77820 Le Châtelet-en-Brie

Tél. : 01 60 66 65 69 - Courriel : ram2@ccbrc.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE PAMFOU

NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
BOUIN Florence	8, rue de l'Auxerrois Chapendu	01 64 31 88 12 - 06 78 41 40 98
BRUET Laïla	16, avenue André Guédon	07 50 29 09 72
CASTIGLIONE Christiane	5, lotissement les Rougerots	06 79 55 22 49

Urbanisme

Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE) pour les demande d'autorisation d'urbanisme



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier.

C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

A partir du 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme,

La SVE est un droit, pour les usagers qui le souhaitent, de saisir l'administration par voie électronique.

Vous conservez la possibilité de déposer vos dossiers au format papier.

Si vous souhaitez déposer vos dossiers par voie électronique une seule adresse électronique :

urbanisme@pamfou-mairie77.fr

Vous recevrez un accusé de réception d'enregistrement électronique (AEE), cet envoi fera courir le délai légal d'instruction.

TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe unique composé de 3 parts :

- ♦ Une part communale ou intercommunale
- ♦ Une part départementale
- ♦ Une part régionale

Calcul de la taxe d'aménagement :

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante :

- *(surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal ou intercommunal)*
- *+ (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental)*
- *+ (surface taxable x valeur forfaitaire x taux régional)*

Le calcul du montant de la taxe d'aménagement dépend de la nature du projet.

Constructions :

La surface taxable des constructions correspond à la somme des surfaces closes et couvertes calculée à partir du nu intérieur des façades, les surfaces sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80m et des trémies, escalier et ascenseur sont déduits.

La surface taxable est composée de toutes les parties d'un bâtiment, dès lors qu'elles dépassent 1,80m de hauteur sous plafond, et des annexes, telles que les abris de jardin.

Une valeur forfaitaire est attribuée par m² de surface taxable, elle est révisée chaque année ; en l'Ile de France pour 2022 la valeur forfaitaire est de **929 €**.

Elections

Election Présidentielle 2022
Les 10 et 24 avril
Elections Législatives 2022
Les 12 et 19 Juin



Vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales** jusqu'aux
4 Mars 2022 pour les présidentielles — **6 Mai 2022 pour les législatives.**

Les procurations

A compter du 1^{er} janvier 2022

Pouvoir donner une procuration à un électeur d'une autre commune

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Une seule procuration établie en France par mandataire

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. Ce plafond qui avait été rehaussé lors des précédentes élections départementales et régionales de 2021 constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielle et législatives de 2022.

Le NNE remplace l'adresse postale

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son **N**uméro **N**ational d'**E**lecteur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

Interroger sa Situation Electorale sur service-public.fr

L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « **interroger sa situation électorale** » (ISE) de service-public.fr. Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

Les nouveautés de la téléprocédure « Maprocuration »

L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées. La validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.

En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, **le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !**

*On appelle un **Mandant** la personne qui ne pourra pas aller voter. Le **Mandataire** est l'électeur qui vote à sa place.*

Associations



Les dernières manifestations organisées par le Comité des Fêtes ont été un succès.

Le vide-greniers du samedi 25 septembre



Le Marché de Noël du week-end des 4 et 5 décembre, organisé avec Pamfou Danse



Merci à la Mairie de Pamfou pour son soutien et son aide qui sont indispensables à la réalisation de nos projets. Nous préparons 2022, en espérant que les contraintes sanitaires se relâchent et nous permettent d'organiser les manifestations suivantes :

26/03/2022	Loto
26/05/2022	Vide greniers
18/06/2022	Fête du village
Novembre 2022	Marché de Noël

Nous envisageons également de vous proposer des jeux inter-villages qui réuniraient Machault, Echouboulains, Valence en Brie et Pamfou.

L'assemblée générale de l'association aura lieu au 1^{er} trimestre en fonction des possibilités liées aux contraintes sanitaires.

Vous souhaitez participer à la vie de notre village même ponctuellement, apportez vos idées : rejoignez l'équipe de bénévoles du comité et venez passer un moment convivial avec nous !

Contacts : comite.de.pamfou@live.fr et 06.16.22.21.17

Associations



Meilleurs
VOEUX

LA BIBLIOTHEQUE DE PAMFOU VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2022

Nous vous accueillons aux horaires habituels.

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h30

Dans nos rayons : des livres de tous genres,
pour tous les goûts et tous les âges. N'hésitez pas à visiter notre site :

www.mabib.fr/pamfou-larecre/

**Nouveautés en rayons très régulièrement,
Abonnements à J'aime Lire, Sciences et Vie Junior, 01 Net**

BIBLIOTHEQUE DE PAMFOU

Local à côté de la maison médicale

(accès par le parking de la maison médicale ou par la rue du Saule)

Renseignements sur place ou par email : bib.pamfou@gmail.com

- Pass sanitaire obligatoire pour choix des livres dans les rayons
 - Port du masque obligatoire pour les + de 6 ans
 - Mains nettoyées au gel hydro alcoolique, mis à votre disposition
 - A leur retour, les livres empruntés sont mis en quarantaine pendant 7 jours
- Pas besoin du pass sanitaire pour le clique et collecte :
pour réserver des ouvrages en ligne, demandez-nous vos codes d'accès.

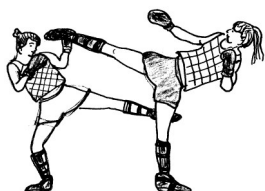
FIGHT KLUB PAMFOU

Les membres du bureau, les licenciés et moi-même, vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Venez nous rejoindre, le mardi et jeudi de 19h00 à 20h30

Le PASS SANITAIRE sera obligatoire cette saison, en fonction des directives gouvernementales.



SPORTIVEMENT

THIERRY 06 26 81 67 48





Club du 3ème âge de PAMFOU

BONJOUR 2022 !

À tous, MEILLEURS VŒUX et SOUHAITS SINCÈRES.

Très belle année remplie de petits bonheurs et BONNE SANTÉ.



Ces derniers mois, nous avons pu maintenir plusieurs activités en gardant les consignes sanitaires : goûters, sortie cabaret en novembre et repas de Noël en décembre.



À VENIR :

JANVIER : Assemblée générale (reportée à cause du covid).

FÉVRIER - MARS : goûters

AVRIL : Zoo de Beauval

MAI : Pays Basque

Pour nous rejoindre : inscrivez-vous auprès du bureau : cotisation 20 euros

PRENEZ SOIN DE VOUS. À TRÈS VITE !



Le Bureau.

Contacts : Chantal 06 86 97 24 11 - Nadine 06 31 58 13 44

Nicole 06 88 63 69 63 - nicole.cousin0004@orange.fr

Les Amis de la Chapelle

La Chapelle est heureuse de pouvoir célébrer l'eucharistie chaque mois :

le 1^{er} samedi à Sivry,

le 2^{ème} samedi à Féricy,

le 3^{ème} samedi à Pamfou,

le 4^{ème} dimanche à Machault

le 5^{ème} dimanche aux Ecrennes.



Messe : chacun est invité à participer à 18h00 pour les horaires d'hiver, à 18h30 en été.

Associations



PAMFOU DANSE vous transmet ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2022.

Que cette année vous apporte plein de joie et de réussite dans votre vie familiale, professionnelle et sportive.

Très bonne année, prenez soin de vous

Dates à retenir :

Du 21 au 25 février : stage multisport pour les enfants de 3 à 5 ans

Vacances de printemps : Stage multisport pour les enfants de 6 à 11 ans (semaine à définir)

Les 17 et 18 juin : spectacle de danse

Les membres du bureau

PAMFOU
DANSE
ORGANISE UN

STAGE MULTISPORT

Pour les enfants de 3 à 5 ans
Jeux de ballon, gym,
jeux collectifs
expression corporelle

Encadré par un éducateur sportif diplômé

Du 21 au 25 février 2022

De 10h à 12h
Salle des Sports - Rue du 19 mars 1962 - PAMFOU

Tarifs:

- 60€ la semaine pour les habitants de Pamfou et les adhérents Pamfou Danse
- 70€ pour les extérieurs

Minimum de 10 inscrits

Contact et Réservation: pamfoudanse@orange.fr
Renseignements : 06.20.88.73.63

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Association PAMFOU DANSE
Association loi 1901 - n°W772080687 Siret : 79474207200018
Tél : 06.20.88.73.63 - E-mail : pamfoudanse@orange.fr

Renseignements : 06.20.88.73.63 ou pamfoudanse@orange.fr



Pamfou Danse

Associations

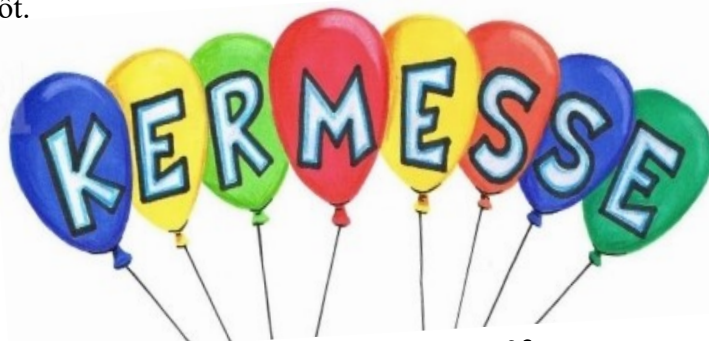


Bonjour,

Commençons par le plus agréable, L'ABEP vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas pu réserver un après-midi pour fêter Noël à vos enfants, mais nous espérons avoir plus de chance pour Pâques et pour la Kermesse. Alors un peu de patience et à très bientôt.



PAQUES
17 AVRIL 2022
POUR TOUS
LES ENFANTS DE PAMFOU



SAMEDI 25 JUIN 2022
POUR TOUS LES ENFANTS
DE PAMFOU

Participation au VIDE GRENIER le 26 MAI 2022
Avec VENTE de GATEAUX et TOMBOLA

Pour nous contacter : Catherine : 06 01 78 83 60 - Séverine : 06 18 00 70 03
abep.pamfou@gmail.fr

Dates à retenir

Ces dates sont sous réserves des conditions sanitaires en vigueur.



- ➔ Théâtre - 12 Mars 2022 - *Salle des fêtes* - (*Sans réservation*)
- ➔ Comité des fêtes - Loto - 26 Mars 2022 - *Salle des fêtes* - 06 16 22 21 17
- ➔ Pamfou Danse - 9 Avril 2022 - *Salle des fêtes* - 06 20 88 73 63
- ➔ Comité des fêtes - Vide-grenier - 26 Mai 2022 - 06 16 22 21 17 - Autour de la salle des fêtes
- ➔ Comité des fêtes - Fête du village - 18 Juin 2022 - *Salle des fêtes* - 06 16 22 21 17



Cérémonies commémoratives de l'armistice du 8 mai 1945

11 heures : Rassemblement à la mairie, puis déplacement vers le monument aux morts.

11 heures 20 : Cérémonie commémorative en présence des élus, de l'association des anciens combattants et de toute personne souhaitant participer à cette manifestation.

12 heures : en mairie, verre de l'amitié offert aux participants.

Vous êtes tous cordialement invités à venir partager ces quelques instants marquant notre devoir de mémoire.

Environnement

La commission des espaces verts

L'année 2021 s'achève et nous pouvons faire le bilan de nos actions.

La commune a réussi à stopper les dépôts de terre, ru des Caves, en achetant le terrain à la société qui l'exploitait. Pour rappel, l'ancien propriétaire envisageait de monter à 10 mètres de hauteur. Nous allons réhabiliter ce terrain et lui redonner son aspect forestier qu'il n'aurait jamais dû perdre. La plaine de jeux de Chapendu a été rénovée et nous poursuivrons cette action en 2022 en installant au printemps le parcours de santé qui devrait permettre aux petits et aux grands de pratiquer un sport en toute quiétude. Le terrain de boules a lui aussi été refait et peut accueillir les joueurs dans les meilleures conditions. Des bancs et des plantations ont été implantés pour le bien-être de tous.

Des jeux seront installés pour les enfants près de la salle polyvalente et compléteront ainsi un espace agréable de détente (mini-stade, ping-pong, ...).



Le souhait de ne plus utiliser de produit « polluant » donne parfois au village un aspect moins soigné. Cette volonté écologique est indispensable aujourd'hui. Nous mettons tout en œuvre pour malgré tout maintenir un village accueillant. Il serait bien que ceux qui le peuvent n'hésitent pas à arracher les mauvaises herbes qui poussent parfois sur le trottoir devant chez eux.... De même, je renouvelle ma demande afin que les haies et les arbres n'empiètent pas sur le domaine public, ni chez les voisins. Merci d'avance de veiller à réaliser ces gestes simples qui améliorent la vie de tous et notre environnement.

Afin de célébrer la magie des fêtes de fin d'année, nous prolongeons les illuminations du village.

Cette année nous avons pu installer des guirlandes lumineuses dans le lotissement la Vallée.



Toute la commission « fleurissement et environnement » se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2022. Comptez sur nous pour poursuivre l'embellissement et l'amélioration de la qualité de vie de notre village.

Le Maire

Pierre François PRIOUX

INFORMATION SUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

ET SUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS



ATTENTION

Les ramassages seront :

Ordures ménagères **le jeudi**

Emballages (bacs jaunes) **le lundi**

CALENDRIER de COLLECTE des déchets ménagers

Nouvelle
édition
2022

A partir du 31 janvier 2022



**ORDURES
MÉNAGÈRES**

JEUDI



EMBALLAGES

LUNDI



La benne à déchets verts sera mise à votre disposition
du 15 mars au 15 décembre 2022

LA COLLECTE

Encombrants et D3E*



Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous au numéro vert **0 800 501 088**, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

L'envoi d'un contrat signé au SMITOM-LOMBRIC est un préalable à toute prise de rendez-vous.

* Déchets d'équipements électriques et électroniques

Jours fériés

Aucune collecte n'a lieu les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour connaître le rattrapage des collectes non assurées les jours fériés, nous vous invitons à consulter notre site lombric.com ou contacter le numéro vert **0 800 814 910**, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

LES APPORTS VOLONTAIRES

Déchèterie de rattachement : Le Châtelet-en-Brie

Rue des Prés Borets - tél: **0 800 814 910**

Ouverture tous les jours excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Semaine **13h45 - 19h**

Samedi **10h - 19h**

Dimanche **10h - 13h**

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

Semaine **14h - 18h**

Samedi **9h - 18h**

Dimanche **10h - 13h**

Consultez les conditions d'accès sur lombric.com

Points d'apport volontaire

Les bouteilles et récipients en verre, les journaux et magazines, les vêtements usagés sont à déposer en point d'apport volontaire afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur lombric.com



**TOUS
LES EMBALLAGES
EN VERRE DANS
LE MÊME CONTENEUR**

Economie-Energie

SûRE
SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE AVEC BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

Le conseiller Maîtrise de l'énergie mis à disposition par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS** et **GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER :
01 60 66 67 63
sure@ccbrc.fr

La mise en place des
permanences du
SûRE

(Service Unique de Rénovation
Énergétique)

à **PAMFOU**

de 9h à 12h

le Conseiller Energie

M. KUMAR Sanjay, sera en
Mairie tous les **jeudis** matin,

Prendre rendez-vous en mairie

Consultation gratuite et aide.

Eclairage public

Lorsque vous constatez un défaut d'éclairage d'un réverbère en panne ou accidenté, merci de relever le numéro inscrit sur l'étiquette du mât, de noter son emplacement dans la rue et de prévenir la mairie par téléphone ou par mail.

Les informations récoltées sont ensuite directement transmises sur le site du SDESM (syndicat d'électrification) pour un dépannage dans le mois qui suit le signalement.

Date des prochains passages de la balayeuse



Janvier le 26/01 mercredi
Février le 16/02 mercredi
Mars le 16/03 mercredi
Avril le 13/04 mercredi
Mai le 18/05 mercredi
Juin le 15/06 mercredi
Juillet le 13/07 mercredi

**POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN,
RENDEZ-VOUS DANS VOTRE FRANCE SERVICES,
À MOINS DE 30 MINUTES DE CHEZ VOUS.**

Une offre de services publics toujours plus proche de vous

Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne.....
A moins de 30 minutes de chez vous, dans votre commune les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans les démarches administratives du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien. En complément des démarches administratives, France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

La France services du Châtelet-en-Brie est ouverte du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Lundi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h30

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 14h00 - 17h00

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 09 53 95 23 98

ou par courriel :

france.services@chatelet-en-brie.fr

14, rue du Château des Dames - 77820 Le Châtelet en Brie

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Rendez-vous dans votre France services ou sur
france-services.gouv.fr**



Sortir près de chez vous



BIENVENUE AU VILLAGE !

La Municipalité avait prévu d'inviter les nouveaux habitants du village lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Malheureusement celle-ci a pour la seconde année consécutive été annulée. Aussi, nous vous invitons à venir vous présenter à la Mairie et prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour toutes informations pratiques et locales.

Nous souhaitons la bienvenue à PAMFOU aux trois entreprises suivantes :



AIR CLIM CONTROL
(climatisation - pompe à chaleur)

LAMOUREUX Cédric

12, rue du Parc 77830 PAMFOU

Contact : Tél : 01 77 03 15 51 ou 06 17 07 78 63

mail : airclimcontrol177@gmail.com



Diagnostic Immobilier

PICARD Fabrice

Tél.: 06 74 89 12 47

Email : fp.diag.immo@gmail.com

Un peu d'histoire

Nomination de la Maison Médicale le 13 août 2021



Edithe BOURQUI est née à Pamfou le 4 août 1916, elle y vit une partie de sa jeunesse. Elle va rencontrer et épouser Georges RICHAUD, expert dans le monde de la finance, peintre impressionniste, sculpteur, résistant pendant l'Occupation ...

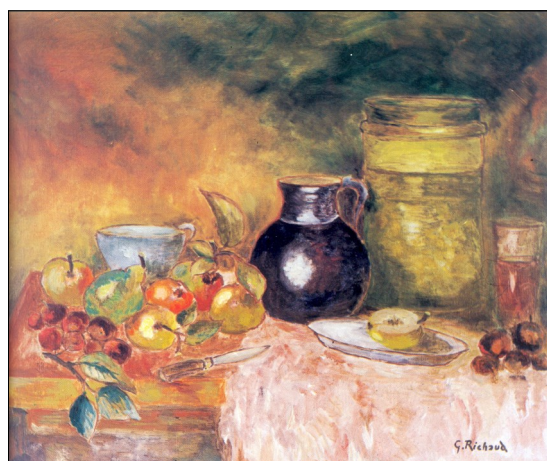
Edithe RICHAUD décède à Paris le 23 avril 2006.

Edithe Richaud, imprégnée de cette vie orientée vers l'art, sera propriétaire d'une galerie d'art de l'Ile Saint-Louis où seront exposées et vendues des œuvres de son époux Georges RICHAUD.

Georges RICHAUD est né en 1904 dans l'Allier. Peintre post-impressionniste, il mène une carrière d'homme d'affaires et de brillant journaliste financier comme Directeur entre autres du journal « l'Echo de la Finance ». L'engagement politique lors des sombres jours de l'Occupation a été chose toute naturelle pour Georges RICHAUD. Il travaille avec le réseau « Samson et Cher Maître ».



Dès 1931, il expose au salon d'Art Français Indépendant puis au salon de l'Œuvre Unique. Il expose ensuite dans les plus belles galeries à Paris, Cannes, Nice, Aix en Provence, Londres, New York, New Jersey, Genève, Tokyo ...



Gorges RICHAUD
Nature morte (55 x 46)

Edithe RICHAUD revient régulièrement à Pamfou, elle aime le village où elle est née.

Elle sait discrètement offrir des jeux pour la plaine des jeux de Chapendu et aider le Club des Aînés.



Les voiles sur le lac de la Taye
(92 x 65)



Promenade au bord de l'eau
(55 x 46)

HISTOIRE D'UNE RENCONTRE

Il est dans la vie des rencontres qui ne laissent pas indifférent, qui se renforcent par de multiples liens de respect et d'affection au fur et à mesure que le temps passe. En 1990, je rencontrai à leur domicile, rue Saint Louis en l'Isle à Paris, Edithe et Georges RICHAUD. Cet accueil restera, pour moi, un des moments rares où la sensibilité s'exprime d'une façon naturelle.

Edithe gardait régulièrement le contact avec le village, sa famille était proche. Ses amis, et je pense particulièrement à André Parquet, lui parlaient de l'évolution du village, de notre volonté de l'équiper, de le faire vivre. Edithe RICHAUD me demanda rapidement deux services simples et je crois maintenant que ces demandes devaient tester ma volonté d'aider. Ceci permit de nous rencontrer, d'échanger des idées et de présenter des projets ... et puis ce fut un don, qu'Edithe voulut très discret. Elle offrait, aux enfants, une série de jeux pour la plaine des jeux de Chapendu.

Les rencontres se sont multipliées, parfois espacées, parfois rapprochées. Des contacts téléphoniques fréquents nous ont toujours permis de parler de la vie en général et de celle du village. Dans les moments forts, il y a cette visite qu'elle fit à mon domicile. Ce moment partagé, dans cette maison où elle a vécu très jeune, vient alors renforcer ses souvenirs liés à notre village.

Des projets, Edithe RICHAUD en a toujours eus, pour elle, mais aussi pour la commune de Pamfou. Notre action l'intéressait et elle souhaitait que l'on trouve ensemble une future réalisation qu'elle pourrait aider financièrement pour le bien-être du village. Le premier projet d'Edithe RICHAUD se portait sur une maison de retraite, j'ai pu la convaincre qu'il nous était difficile de le réaliser, compte tenu des déficits financiers que génèrent ces établissements liés à un service médical important. Nous avons pu ensuite ensemble longuement aborder différentes dispositions possibles.

D'autres projets ont été abordés, la volonté d'Edithe RICHAUD était de nous aider à mener une action généreuse et bénéfique pour le village et rien ne l'obligeait à cet engagement volontaire. Peu de personnes font des dons aux communes. Edithe RICHAUD, fidèle à ses engagements, a offert par legs à la commune de Pamfou, les moyens de réaliser le dernier projet. Saluons ce geste, il est l'expression de la sensibilité du cœur d'une personne qui souhaite transmettre au-delà de sa vie, un peu de bonheur, une aide généreuse et utile aux habitants d'un village qu'elle a tout simplement aimé.

Merci, Edithe RICHAUD, pour ces seize ans de complicité partagée et un immense merci pour la commune de Pamfou .



Numéros utiles

MAIRIE : 01 64 31 81 90
FAX : 01 64 31 85 64
E-mail : contact@pamfou-mairie77.fr
Ecole : 01 64 31 82 75
www.pamfou-mairie77.fr

POMPIERS : 18
SAMU : 15
SOS Médecins : 36 24
Police secours : 17
Gendarmerie : 01 60 69 40 16
Urgence : 112
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
Urgence dentaire : 01 84 20 20 80
Médecins d'Urgence - MU 77
0 825 826 505

Médecins de Pamfou :
D^r Pavlovski : 01 60 96 70 63
D^r Naaseh : 09 88 00 24 55

HÔPITAUX :
Melun : 01 81 74 17 17
Montereau : 01 64 31 64 31
Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux : 01 60 66 67 10

Déchetterie : 01 60 69 33 75
SMITOM : **0 800 814 910** (*appel gratuit*)

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h et 15 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h
Samedi : fermée

Horaires d'hiver de la déchetterie

du 1^{er} Novembre au 31 Mars
du Lundi au Vendredi de 14 à 18h
Samedi de 9 à 18h
Dimanche de 10 à 13h

Horaires d'été

du 1^{er} Avril au 31 Octobre
du Lundi au Vendredi de 13h45 à 19h
Samedi de 10 à 19h
Dimanche de 10 à 13h

Jours de fermeture

1^{er} Janvier - 1^{er} Mai - 25 Décembre

GRAND PARQUET
FONTAINEBLEAU

20^{ÈME}

ANNIVERSAIRE



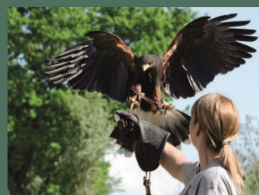
NOUVEAU SPECTACLE
Santi Serra

21-22
MAI
2022

NATURE & VENERIE EN FÊTE

CHASSE, NATURE, TROMPES & PRODUITS DU TERROIR

2500 chiens . 150 chevaux . Spectacles et démonstrations en continu



Grand village exposants & produits du terroir / Restaurations sur place

Régionale d'Élevage du Club du Chien d'Ordre . Régionale du Jack Russel

Club des Fox Terriers et divers Terriers (CFATDT) . Chiens d'arrêt . Chiens de Berger

Championnat de France du Cheval de Chasse . Amazones . **Baptême poneys** . Spectacles équestres

Carrousels . Présentation d'équipages de chasse à courre . Cross par équipage

Attelages . Fauconnerie . Archerie . Concours de tirs . Concours de trompes de chasse

Messe de Saint Hubert **Spectacle semi-nocturne**

Tarifs : 7€, GRATUIT pour - 12 ans



Photo © Valérie Thomas Tavernier

